

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<http://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Point-sur-l-activite-du-pole.27.html>

Point sur l'activité du pôle

- Nos activités - Accompagnement -

Date de mise en ligne : samedi 20 octobre 2007

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

Plusieurs pistes de réflexion et projets ont été avancées :

- ▶ La prise de contact par le biais d'un courrier officiel émanant de chaque référent régional et adressé aux 1er président et Procureurs généraux des cour d'appel concernées. Un modèle type de lettre pourra être communiqué aux référents, lesquels se chargeront de faire parvenir les courriers. Cette initiative permettra ainsi aux référents de pouvoir intervenir de façon plus légitime au sein des Cour d'Appel.
- ▶ Une mini affiche (format A4) sera envoyée aux référents régionaux comportant le logo, le site internet, le contact national. Chaque référent y ajoutera ses coordonnées. L'objectif est de permettre un affichage visible dans de nombreux tribunaux.
- ▶ S'agissant de la formation continue, une nouvelle rubrique figurera sur le site internet. Elle permettra à tous les magistrats d'obtenir des informations pertinentes sur les stages proposés par l'ENM. Un appel général aux adhérents sera dès lors fait afin que chacun puisse indiquer à quel stage il a participé, quel est le contenu du stage, est il intéressant, à quel type de fonction il s'adresse...
- ▶ Une liste de magistrats acceptant des interventions auprès de l'ENM pourra être établie. L'objectif étant de proposer des jeunes magistrats (donc plus à même de répondre aux exigences spécifiques de la prise de fonction et exerçant en prise avec "le terrain" pratique des TGI) à l'ENM. Cela permettra à ces magistrats d'être en lien avec l'école de faire connaître l'AJM.
- ▶ L'idée de recenser et de se faire connaître auprès des forums des métiers a été lancée. Ce point concerne toutefois davantage le pole communication.